

Nice, le 28 mars 2023

Le directeur départemental
des territoires et de la mer
à

Mairie de Théoule-sur-Mer
A l'attention de Monsieur le Maire
1, place du Général Bertrand
06 590 THEOULE-SUR-MER

LRAR : 2C 167 006 0189 8

Objet : Demande de compléments au dossier d'autorisation environnementale du projet de construction d'un parc de stationnement à Théoule-sur-Mer au titre des articles R.214-1 à R.214-3 du code de l'environnement

DEMANDE DE COMPLÉMENTS

Nom du pétitionnaire: Mairie de Théoule-sur-Mer Projet: Construction d'un parc de stationnement – 13 rue Jean-Baptiste Pastor Commune de situation: Théoule-sur-Mer Date de dépôt auprès du préfet de département : 21 décembre 2022

En application de l'article R.181-16 du code de l'environnement, je vous informe que le dossier d'autorisation reçu le 21 décembre 2022 via la plateforme GunEnv relatif au projet de construction d'un parc de stationnement sur votre commune, est irrégulier.

Le projet consiste en la construction d'un parking public, d'un Centre Technique Municipal et de son parking privatif, d'un local communal, de la maison de l'Estérel et en l'aménagement d'une promenade paysagère vers les sentiers du parc de l'Estérel.

Le rez-de-chaussée sera occupé par un parking destiné au Centre Technique Municipal. Les niveaux R+1, R+2 et R+3 offriront des places de stationnement pour le public. Les bureaux du Centre Technique Municipal seront disposés au nord du bâtiment aux niveaux R+1 et R+2. La toiture, accessible depuis le centre-ville et le boulevard de la Corniche d'Or, formera une promenade paysagère.

Au titre de la loi sur l'eau (DDTM/Pôle eau) :

Travaux dans le lit mineur :

Le projet est assimilable à une modification des profils du lit mineur du vallon de l'Autel sur 150 ml. Il relève donc bien de la rubrique 3.1.2.0. avec un régime d'autorisation.

Cependant, le dossier déposé fait état d'un stockage de déblais en phase chantier. Dans le cas d'une évacuation de ces déblais estimés à 13 400 m³ dans le lit majeur du cours d'eau, votre projet pourrait relever de la rubrique 3.2.2.0. - remblais en lit majeur.

Ainsi, je vous remercie de bien vouloir préciser : la surface soustraite temporairement à l'expansion des crues du vallon de l'Autel en phase chantier, un plan des zones de stockage tampon, la hauteur maximale des stocks tampon, l'évaluation de leur incidence sur l'écoulement des crues jusqu'à la crue centennale Q100.

Au titre de la préservation de la biodiversité (DDTM06 – pôle biodiversité) :

La majeure partie de la zone d'étude est occupée par des surfaces aménagées, des habitats abritant des espèces à enjeux sont présents.

Seule une espèce de chiroptère (**Petit Rhinolophe**) à fort enjeu est jugée fortement potentielle au niveau du tunnel souterrain. Pour les chiroptères et plus particulièrement le Petit Rhinolophe, il conviendra de préciser où se trouve le tunnel sous-terrain cité dans l'étude et s'il est impacté par le projet et les travaux.

De plus, une espèce de reptile (**Hémidactyle verruqueux**) à enjeu modéré a été observée.

D'une manière générale, les mesures compensatoires évoquées sont peu détaillées et insuffisantes. En tout état de cause, il conviendra que les mesures compensatoires évoquées soient appliquées pour limiter au maximum l'impact résiduel sur les espèces (reptiles, chiroptères, avifaune).

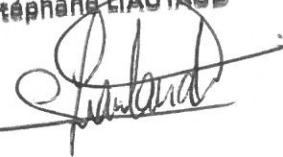
Enfin il serait souhaitable d'ajouter une mesure compensatoire en vue de protéger les stations de Renoncule à petites fleurs (*Ranunculus parviflorus*). La localisation de ces stations et la mise en place de mesures préventives – type défens – devra être précisée.

Par conséquent le dossier n'est pas régulier et ne comporte pas les éléments suffisants pour en poursuivre l'examen.

Je vous invite à régulariser ce dossier dans un délai de 3 mois.

Le délai de la phase d'examen du dossier est suspendu jusqu'à la réception de la totalité des éléments nécessaires.

Adjoint au chef de service
Eau, Agriculture,
Forêt et Espaces Naturels
Référént départemental sismique
Stéphane LIUTAUD



Copies :

DDTM06 – Service Risque
DDTM06 – SEAFEN – PFEN
DREAL – service biodiversité